DEPARTEMENT ... DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

78058 Objet

MARRE NOIRE: AIDE EXCEPTIONNELLE A UNE COMMUNE BRETONNE

DATE DE CONVOCATION

20 avril 1978

DATE D'AFFICHAGE

20 auril 1978

Nombre de conseillers en exercice 27 20 Nombre de présents...

Nombre de votants.

SOUS PRETIVE E. LE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit

le vingt six auril

18 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M onsieur TETARD

FABER, Etaient Présents DAM TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, LIS BUTSARD, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, PELLETIER, TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: MM.GUICHAOUA par M. PAPEAU BOUCHET par M. BROTREAU CABAL par M. LIS

Absents: MM. MONTRON, POUGET, VIAUD, Mme TACQUET

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

La Commission des Finances, réunie le 18 Avril 1978 a proposé que soit attribué à la Commune bretonne de PLEUMEUR-BODOU (Côtes du Nord), une subvention exceptionnelle de 10 000 FR (DIX MILLE FRANCS), cette Commune ayant été sinistrée par la marée noire du pétrolier " AMOCO CADIE "

LE CONSEIL MUNICIPAL

VII la proposition de la Commission des Finances du 18 avril 1978

DECIDE : - d'attribuer une subvention exceptionnelle de 10 000 FR (DIX MILLE FRANCS) à La Commune de PLEUMEUR-BODOU.

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget primitif 1978, Chapitre 691 crédit qui seront préleves au Chapitre 970 - Dépenses imprévues

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits Ont signé au registre NM. Les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre,

LE MAIRE ,

BUY TETARP